



HUITIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Centre international de formation
de l'OIT, Turin****a) Documents soumis à la 64^e session
du Conseil du Centre
(Turin, 5 et 6 novembre 2002)**

1. Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa 222^e session (février-mars 1983)¹, les rapports et états financiers qui sont soumis au Conseil par le Conseil du Centre de Turin sont acheminés en premier lieu vers la Commission du programme, du budget et de l'administration pour observations et recommandations.

2. Les principaux documents établis pour la 64^e session du Conseil du Centre sont les suivants:

CC 64/2	Rapport du Directeur sur les activités du Centre en 2001-2002 et perspectives pour 2003.
CC 64/2/Add.1	Rapport sur l'administration des ressources humaines du Centre.
CC 64/2/Add.2	Rapport sur l'administration générale du Centre.
CC 64/2/Add.3	Etats financiers et rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2001.
CC 64/3	Rapport sur l'exécution du programme et budget pour l'exercice en cours (2002) et Propositions de programme et de budget pour l'exercice 2003.
CC 64/5/a	Rapport sur le plan d'investissement 1998-2001.
CC 64/5/b	Mise à jour concernant le Fonds d'investissement du troisième Plan de développement pour 2002-2005.

¹ Document GB.222/10/31, paragr. 46.

CC 64/7

I Amendements à l'article 11 du Règlement financier.

II Modification du paragraphe 3.30 des Règles de gestion financière du Centre.

3. Ces documents ont été envoyés à tous les membres du Conseil du Centre de formation. Par mesure d'économie, ils ne sont pas distribués à tous les membres du Conseil d'administration mais ils peuvent être obtenus sur demande.
4. Etant donné que la réunion du Conseil du Centre ne se terminera que peu de temps avant la réunion de la commission, le rapport du Conseil sera distribué au cours de la session.

Genève, le 14 octobre 2002.